



# ENDURANCE N8<sup>®</sup>

**ENGRAIS ORGANIQUE AZOTÉ  
MELANGE D'ENGRAIS ORGANIQUES AZOTÉS  
AVEC FER (Fe) ET ZINC (Zn)**

**AUTORISÉ EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

**ENDURANCE N8** est un engrais organique azoté étudié pour obtenir une cession azotée modulée complète pour l'emploi sur toutes les cultures en **agriculture biologique**.

L'**azote organique** est d'origine protéique, dérivé de farines de viande, avec une teneur de sang importante.

La farine de viande est caractérisée par la présence d'acides aminés tels que la glycine, la proline, l'alanine, l'acide glutamique et de l'hydroxyproline, en plus du phosphate de calcium et elle représente une source d'azote organique facilement minéralisable. Les plumes broyées, dérivées d'animaux d'élevage, ont un niveau élevé d'azote organique et peuvent également contenir des petites quantités de phosphore et de potassium. Elle ont un processus de minéralisation plus lent.

Ces matrices azotées organiques, judicieusement mélangées, permettent une libération progressive et permanente des éléments, facilitée par le microbiome présent dans la composante organique séchée. L'action nutritionnelle est complétée par la présence de **fer** et de **zinc**, rendus disponibles pour l'absorption par les racines grâce à la présence de la substance organique humifiée.



**Emballage :** kg 25-500  
**Forme physique :** Minipellets

Etablissements UNIMER S.p.A.

Via Salaria, Km. 145  
63096 ARQUATA DEL TRONTO (AP)  
Approval Number  
ABP 1177UFERT2

Via Roma, 120  
31020 VIDOR (TV)  
Approval Number  
ABP 1193UFERT2

Fabricant



**Unimer S.p.A.** - Via Paleocapa, 7 - 20121 Milano  
ENTREPRISE AVEC SYSTÈME CERTIFIÉ PAR DNV  
ISO 9001





# ENDURANCE N8<sup>®</sup>

## ENGRAIS ORGANIQUE AZOTÉ MELANGE D'ENGRAIS ORGANIQUES AZOTÉS AVEC FER (Fe) ET ZINC (Zn)

COMPOSITION	
N organique	8%
Fe total	0,5%
Zn total	0,01%

### AUTORISÉ EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

#### • Matières premières

Farine de viandes, fumier séché de bétail, de chevaux et de volaille n'étant pas d'origine d'élevage industriel, plumes dérivées d'animaux, sel de sulfate de fer, sel de sulfate de zinc.

**PRODUIT OBTENU UNIQUEMENT À PARTIR D'ENGRAIS ORGANIQUES AZOTÉS AUTORISÉ EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE.**

EMPLOI SUR LES CULTURES		
CROP	DOSE Kg/ha	USE
Horticulture	600-1000	À la préparation du terrain en pré-semis/transplantation ou post-transplantation
Vergers	600-1000	À la fin de l'hiver et du printemps
Vigne et olivier	500-800	À la fin de l'hiver et du printemps
Fraise	600-1000	En pré-transplantation
Maïs, sorgho	600-1000	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis ou en post-levée de la culture

Blé, riz et autres céréales	400-800	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis ou au début du tallage
Cultures industrielles, oléagineuses et protéagineuses	400-600	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis ou en post-levée de la culture
Herbes médicinales	300-800	À la préparation du terrain en pré-semis ou à la fin de l'hiver
Tabac	600-800	À la préparation du terrain en pré-semis/transplantation ou en post-transplantation
Betterave	500-800	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis ou en post-levée de la culture
Floriculture, plantes d'ornement et prairies	500-1000	À la reprise végétative

Les précisions faisant référence aux simples cultures sont données à titre purement indicatif et peuvent être modifiées par rapport aux besoins, aux niveaux de fertilité et aux dispositions prévues par les différentes normes.

Pour les engrais organiques et organo-minéraux il est conseillé d'enfouir légèrement le produit pour en améliorer l'action nutritionnelle.

ENDURANCE N8 Rev. n°11 - Novembre 2023

Les produits destinés aux marchés étrangers pourraient présenter des variations de déclaration suivant la réglementation des Pays où ils seront livrés.